

Rapport du Président de la SAN pour l'année 2015

Veillez trouver ci-après les points principaux résumés que François Hainard a présentés aux membres de l'Assemblée générale du 25.05.2016 :

1. Réunion du bureau

Durant l'année écoulée le Bureau ne s'est réuni physiquement qu'à 2 reprises pour gérer les affaires courantes. Pour des raisons évidentes de rapidité et de disponibilités, nous avons accentué notre pratique de traiter l'essentiel des objets concernant la Société des Alumni par courriels ou par téléphone.

Le Comité n'a pas été sollicité. Une réforme des organes de notre société pourra être envisagée.

2. Nombre de membres

2012 avait vu l'arrivée de 37 nouveaux membres, 2013 a enregistré 31 nouvelles inscriptions, dont plusieurs étudiants ou fraîchement diplômés qui ne paient pas de cotisations.

Depuis 2014, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, sachant que plusieurs étudiants ou personnes fraîchement diplômées ne paient pas de cotisations. En 2015, 91 personnes se sont affiliées (record enregistré jusqu'alors), mais ici aussi plusieurs sont exemptées de cotisations... Actuellement, pour 2016, nous enregistrons 40 nouvelles inscriptions dont une quinzaine sont exemptées de cotisation.

Aujourd'hui la Société compte plus de 600 membres ; nous avons été contraints d'exclure un certain nombre de personnes qui ne payaient pas leur modeste cotisation.

Pour 2015, les cotisations se montent à environ 13'300.-, y compris les retards 2012, 2013 et 2014.

Le président invite chacun de travailler à faire connaître la Société et inviter à y adhérer.

3. Informations-communication

Nous avons poursuivi notre effort pour améliorer l'information des membres de la société : Agenda, la Newsletter Trait d'Union, Uninews sont envoyés par internet. Les informations relatives à certaines

manifestations dont la société des Alumni est partenaire sont aussi envoyées aux membres, telles que, à nouveau cette année l'annonce des deux spectacles du Théâtre de la connaissance qui ont été présentés les 12 et 13 mai 2015 en collaboration avec le TPR.

Un groupe LinkedIn : [groupe "Alumni de l'UniNE"](#) a été mis sur pied. Il est exclusivement réservé aux diplômés de l'UniNE ainsi qu'aux membres de la SAN, d'UniNExt, de la SNSE

Toutes ces informations et d'autres encore figurent sur le site de la SAN, que vous êtes invités à consulter.

4. Amélioration du soutien du rectorat

En complément des points d'informations et de communication, je voudrais souligner l'appui effectif du rectorat ! En effet, nous avons pu bénéficier du précieux soutien du service de Communication et d'Information de l'UniNe (Madame Assad, Monsieur Léchet, Monsieur Greub), et nous lui en sommes très reconnaissants.

Actuellement, en collaboration avec ces services, nous travaillons à un nouveau flyer, plus actuel, plus attractif !

Par contre nous n'avons toujours pas pu résoudre de manière optimale la question délicate de l'adaptation de la base de données des adresses des membres alumni.

5. Avantages

En 2014 nous avons lancé les prestations offertes aux membres sous la rubrique «*Avantages* ». Aux privilèges offerts l'an dernier (une montre alumni, réduction pour les manifestations du Club 44, les cours de langue, la mobilité douce et le service des sports), 2015 en ajoute d'autres: Le Chœur de *chambre Pange Lingua* qui offre des réductions à ses représentations, de même pour le *STOA* acronyme de Scènes et traduction pour les œuvres anciennes), troupe de théâtre qui adapte des textes antiques et les joue, *La Vie économique*, revue mensuelle éditée par le SECO, qui offre une réduction de 50% sur le prix de son abonnement, et enfin un partenariat avec la société *Solutions+benefit* qui offre des tarifs préférentiels pour des assurances et des séjours

hôtelières (à noter que ce partenariat se fait aussi avec les Universités de Genève et de Fribourg).

D'autres projets couvent, il convient d'être attentif et de consulter notre site.

6. Soutiens financiers

L'activité de notre société porte aussi sur les soutiens financiers accordés pour des activités culturelles, scientifiques et d'insertion dans la vie professionnelle. En 2015, la SAN a soutenu des projets, manifestations et bourses pour un montant de 26'390.-.

La liste des attributions avec les soutiens versés par notre société figure dans le procès-verbal de cette assemblée.

7. Comptes et budget

Les comptes ont été tenus par Martine Rossier, notre caissière. Ils sont présentés par le trésorier, Cédric Léger, en charge de la gestion des fonds, ainsi que le budget 2016.

Les comptes ont été vérifiés. Sur la base du rapport des vérificateurs de compte (MM. Haag et Delaleu), les comptes sont approuvés et la décharge est accordée au bureau de la SAN. Les vérificateurs de compte sont réélus par acclamation.

Le budget élaboré par C. Léger est légèrement orienté à la baisse, l'année 2016 pourrait nous réserver quelques mauvaises surprises.

8. Restructurations des organes de la Société

A l'initiative du rectorat, les sociétés des diplômés (SAN, UNINEXT, SNSE) sont invitées à revoir leurs organisations respectives et surtout collaboratives.

Pour ce qui concerne la SAN, le bureau suggère de supprimer le comité qui n'est pas ou trop rarement sollicité et par contre d'élargir le bureau. Dans la mesure où il ne s'agit pas de décider cela maintenant, mais uniquement une fois les sociétés s'étant mises sur la même longueur d'onde, le président propose de surseoir ce jour à une suppression du comité ou à une élection de ses membres. Il conviendra d'abord de

travailler à une modification des statuts, les discuter et les faire approuver par une assemblée extraordinaire qui pourrait se tenir cet automne 2015.

Par contre la SAN prévoit toujours de disposer d'un président ! Dans la mesure où le président actuel est démissionnaire, le bureau s'est chargé de lui trouver un remplaçant en la personne du Prof. Loris Petris, directeur de l'ILCF. Le président le présente en soulignant ses nombreuses qualités et dit combien il se réjouit de cette succession. Il invite l'assemblée à se prononcer sur cette candidature. Le nouveau président est élu par acclamation.

Pour ce qui est du bureau, deux personnes sont démissionnaires, Mme Marie-Françoise Schaad et M. Gil Gomes. Ces deux personnes seront sans doute remplacées en cours d'année selon les contacts pris par le nouveau président.

Par contre Cédric Léger accepte de poursuivre son activité pour une année au moins, ainsi que notre trésorière Mme Martine Rossier. Nous pouvons aussi compter sur le soutien efficace de notre dévouée secrétaire Mme Gaelle Liechti.

9. Divers

Avant de lever la séance, le président remercie chaque personne de sa présence, les membres du Comité et tout particulièrement les membres du Bureau, C. Léger, M.F. Schaad, Gil Gomes, notre comptable Mme Martine Rosssier et notre précieuse secrétaire Mme Gaelle Liechti... sans oublier le rectorat pour son soutien indispensable.

Neuchâtel, le 30 mai 2016

Le président de la SAN : François Hainard